

		
MER 01	12 --- 20	6 --- 22
JEU 02	9 --- 18	0 --- 1
VEN 03	8 --- 21	2 --- 9
SAM 04	12 --- 19	0 --- 2
DIM 05	6 --- 21	0 --- 0
LUN 06	5 --- 23	0 --- 0

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades ont peu progressé depuis la semaine dernière. Plus généralement, le stade observé est "5-6 feuilles/ grappes visibles". Quelques parcelles plus en retard sont au stade "3-4 feuilles étalées" (Mauzac, Merlot) et les plus avancées sont au stade "boutons floraux séparés" (Gamay à Cunac). L'avancement présente 7 j de retard par rapport à l'année dernière.

Deux épisodes de gel ont été recensés le 5 et 6 mai. Les dégâts sont plus ou moins importants en fonction de l'exposition et sont plus marqués en fond de vallée. Cunac est un des secteurs les plus touchés.

Ponctuellement, le vent a pu engendrer des dégâts et sectionner des sarments.

Le cumul de pluie de la semaine dernière se situe entre 2 et 7 mm suivant les secteurs.

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble:

Une toute première tache suspecte sur feuille a été repérée la semaine dernière sur un Chardonnay précoce, sur le secteur de Sénouillac.

Modélisation :

Sur les secteurs précoces la maturité de la masse des oeufs est atteinte, une pluie de 20 mm est nécessaire pour engendrer les premières contaminations de masse.

Sur les secteurs tardifs la maturité de la masse des oeufs est imminente.

Préconisations

Surveillez les prévisions météorologiques de la semaine et intervenez avant les épisodes pluvieux qui pourraient engendrer des contaminations de masse. Si vous êtes en fin de rémanence, il convient de protéger la vigne.

- * Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame-zn, 4kg/ha (3 applications max)
- * Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m**
- * Eperon Pépite, Ridomil gold MZ, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m**
- * Ridgold F, méfénoxam/folpel, 2kg/ha (2 applications max), **CMR**
- * Roxam Combi, Unikat, zoxamide/mancozèbe, 2kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m**
- * Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max)
- * Futura, phosphonate de potassium/dithionon, 4 l/ha (4 applications max), **CMR**
- * Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle**
- * Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications)
- * Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 20% à 30% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

A retenir

Surveillez les prévisions météorologiques.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

BLACK-ROT**Analyse de risque****Observations:**

Pas de symptôme.

Analyse de risque:

La période de risque est en cours.

Surveillez l'apparition des taches, suite aux possibles contaminations de la période du 23 au 27 avril et de la semaine dernière.

Des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies.

**Préconisations**

Intervenez en fonction des prévisions météorologiques et soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

Privilégiez la polyvalence des produits.

* *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métiram-zn*, 4kg/ha (3 applications max)

* *Rhodax express, fosétyl Al/mancozèbe* 4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50 m**

* *Roxam Combi, Unikat, zoxamide/mancozèbe*, 2kg/ha, (3 applications max), **CMR, ZNT 50 m**

* *Futura, phosphonate/dithianon*, 4L/ha (4 applications max), **CMR**

* *Eperon Pépîte, Ridomil gold MZ, méfénoxam/mancozèbe*, 2,25kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m**

* *Capri, benalaxyl/mancozèbe*, 2,5kg/ha, **CMR, ZNT 50m**

Les doses indiquées sont les doses homologuées. Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Des contaminations sont possibles.

OIDIUM**Analyse de risque****Observations:**

Pas de symptôme à ce jour.

Préconisation:

Le stade "2-3 feuilles étalées" est dépassé en tous secteurs. Ce stade déclenche les interventions sur les parcelles ayant subi de fortes attaques l'année dernière ou sur les parcelles sensibles.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection. Sur les secteurs précoces, le stade 17 peut être atteint sur certains rameaux, la période d'intervention est imminente.

Préconisations

Intervenir sur parcelles sensibles et le plus précoces.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités* ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre, soufre mouillable*, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protéger les parcelles sensibles et les plus précoces.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol se termine sur les secteurs précoces et se poursuit sur les secteurs tardifs. Les premières pontes ont été observées.

Analyse de risque

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

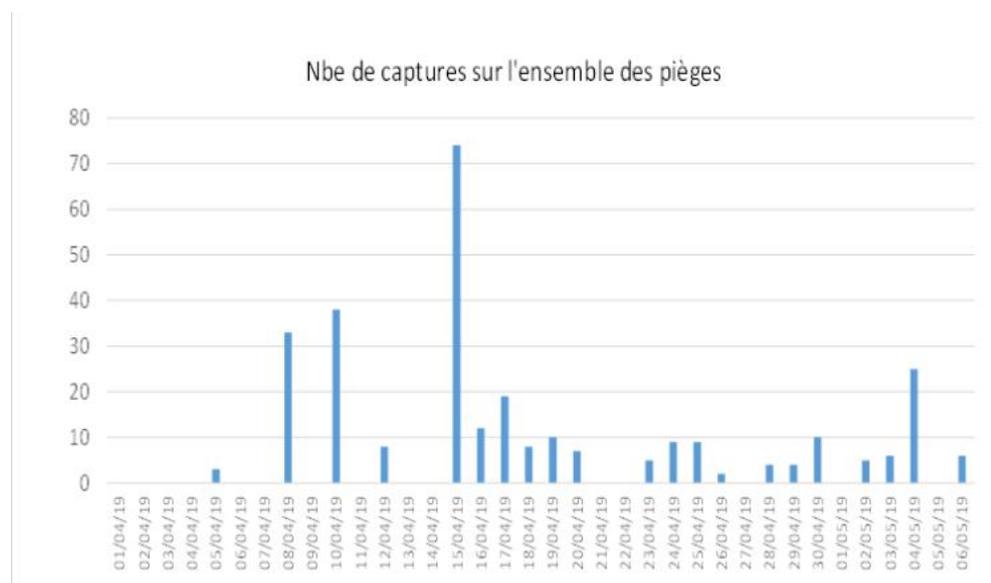
Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.



ERINOSE

Analyse de risque

Observations

Présence de symptômes sur de nombreuses parcelles, les dégâts sont généralement faibles, mais s'intensifient.

Symptômes

Formation de boursouflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.



Préconisations

* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée)

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Surveillez l'évolution des symptômes.

FLAVESCENCE DOREE

Principe d'observation

Un dispositif de suivi des oeufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de caler les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par le service de la DRAAF via le BSV et dans le bulletin VIGIVITI.

Situation au vignoble

A ce jour, aucune éclosion n'est recensée.

DIVERS

Cervidés : des dégâts sont recensés sur Amarens, Cahuzac sur vère, Castanet et Puycelsi.

Acariose: des symptômes ont été observés sur Duras et Muscadelle.

Phytoxicités: ne pas confondre certains symptômes dus à des traitements réalisés sur les cultures voisines avec des taches de black-rot notamment.

La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Prochain bulletin le 14 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

